

Le gouvernement fédéral a commencé à verser des contributions à l'aide et au bien-être en 1930 et cela fut suivi d'un plus grand nombre de mesures et de programmes sociaux destinés à aider les personnes dans le besoin, mais dans la pratique, les choses ont tourné autrement. Il est très possible que nous ayons mal abordé le problème en ayant au début une évaluation des ressources. A mon avis, notre programme social est très supérieur aux programmes de la plupart des pays occidentaux. Mais, d'une façon ou d'une autre, elles n'ont pas atteint leur but. Laissez-moi montrer comment parfois nous avons manqué le coche. Il nous a fallu 36 ans pour nous débarrasser de l'évaluation des ressources, mesquine car elle dépouillait le candidat de presque toutes ses richesses matérielles, de sa dignité et le laissait sans ressources, exposé à toutes les tribulations; aussi repartait-il du bureau du bien-être aussi rapidement qu'il était entré.

L'adoption du Régime d'assistance publique du Canada en 1966 a marqué une nouvelle étape. L'évaluation des ressources a été abandonnée et remplacée par l'évaluation des moyens. Mais cela a été fait 36 ans après. C'était bien tard. A l'époque, la politique de bien-être social s'était tellement renouvelée et perpétuée que la pauvreté en était devenue l'aboutissement. Le régime de bien-être social ne peut être rejeté comme un échec complet —il s'en faut de beaucoup—mais cependant comme un échec.

Le pauvre homme qui suit la filière de la bureaucratie du bien-être social est traité comme un produit. Il est soumis à une évaluation des besoins qui implique une évaluation des ressources. On lui donne un numéro. On lui attribue un dossier. Il devient un client et personne n'aime perdre un client. Tel est le début du culte de la pauvreté.

Le problème de la pauvreté a été abordé dans le Cinquième exposé annuel du Conseil économique du Canada en septembre 1968. Le Sénat a pris moins d'un mois à relever le défi. Les audiences, comme je l'ai déjà dit, ont débuté en avril. Nous nous demandions au cours de ces audiences si quelqu'un s'intéressait aux délibérations et y prêtait attention. La presse à travers le pays en a parlé longuement mais la télévision s'intéressait tellement aux séparatistes du Québec qu'elle n'a pas eu de temps à nous consacrer. Les organisations nationales et les autres ont commencé à demander à venir témoigner; le comité a entendu des témoins bien renseignés, compétents et intelligents des divers ministères, qui lui ont soumis des mémoires bien préparés. Ils ont été soumis à des interrogatoires serrés au comité. Il s'agissait là de gens sérieux, qui s'intéressaient sérieusement à un problème sérieux et qui ont fait de leur mieux pour se

rendre utiles. Par contre, quelques-uns n'ont pas pris leur tâche très au sérieux et nous les avons grillés.

Nous avons fait imprimer un millier d'exemplaires de nos *Procès-verbaux* qui ont été épuisés rapidement. Nous avons été assez surpris quand nous nous sommes rendu compte qu'il fallait en faire réimprimer d'autres. Nous avons constaté que nous avions des lecteurs.

C'est alors que, subitement, et ce sont là des choses qu'il est impossible de prévoir à l'avance, la pauvreté est devenue un sujet d'actualité politique. Au plus haut niveau, les chefs des partis politiques du pays ont entamé des discussions et il ne s'agissait plus à ce moment de pieuses banalités. Ils offraient des solutions de vaste portée, ingénieuses et réalistes.

Dans les termes les plus explicites, ils ont évoqué le revenu garanti. Si mes souvenirs sont exacts, c'est la première fois, en temps de paix, que tous les partis politiques se sont entendus sur un problème. Je suis certain que, lorsqu'ils déclarent vouloir éliminer la pauvreté, c'est vraiment ce qu'ils pensent.

Ainsi, un dialogue au sein d'un comité a débouché sur un débat national et, à l'heure actuelle, aucun parti politique ne peut se permettre de ne pas faire figurer, parmi les tâches prioritaires inscrites à son programme, la solution du problème de la pauvreté. Il importe de trouver une solution.

Le Congrès du travail du Canada, la Chambre de commerce du Canada et les différentes Églises ont consacré récemment beaucoup de temps à préciser leurs positions respectives et à défendre les valeurs qui leur sont propres au sein de la structure sociale du pays. A en juger par ce que nous avons pu établir jusqu'ici, il n'y a pas de solution facile, pas de solution bon marché. Mais il est clair également que nous pouvons mettre un terme à la pauvreté sans pour autant ruiner le pays, même s'il nous faudra fournir quelque effort.

Honorables sénateurs, en parlant de la pauvreté, je voudrais vous en donner une définition. Il n'est pas aisé de la définir, mais nous nous sommes efforcés de trouver une définition raisonnable. Il semble que, de nos jours, il soit admis généralement qu'avant de pouvoir résoudre des problèmes de manière satisfaisante, il importe de les définir. Pour qui veut essayer de s'attaquer à un problème aussi vaste et aussi complexe que celui de la pauvreté, il semble y avoir autant de définitions que d'individus qui cherchent à définir la pauvreté.

Dans son livre *The Affluent Society*, John Kenneth Galbraith, un ex-Canadien, déclare:

La pauvreté frappe celui dont le revenu, même s'il lui permet de survivre, tombe nettement en dessous de la moyen-